

J' soussigné L. Chevalier, opticien
fabricant, demeurant à Paris quai de l'horloge
Du palais N° 65 certifie à qui il appartiendra
que la Lunette à mesurer les distances qui a été mise
pour moi à l'exposition Des produits de l'industrie
française De mil huit cent trente neuf, par et
sous le nom de Monsieur B. Villeroi Ingénieur
Des ponts & chaussées, ainsi qu'il m'a dit être, &
demeurant à Paris passage Dauphine N° 2, est
bien ma propriété, non seulement parce qu'elle
a été faite dans mes Ateliers; mais parce que j'en
suis seul l'Auteur & l'Inventeur.

En foi de quoi j'ai signé le présent certificat
pour servir & valoir en tant que de besoin.

Fait à Paris le 13 Mai mil huit cent quarante
Signé. L. Chevalier.

Pour attestation de la signature du sieur
L. Chevalier apposée ci-dessus
Paris le 14 Mai 1840.

Le Commissaire de police
Signé. M. de ...

Proscopie. Conforme
Paris le 17 Juin 1840
Robert.



ΑΚΑΔΗΜΙΑ
ΑΘΗΝΩΝ